

# Vous êtes gardien d'un animal!?

**Ce message s'adresse à vous!!!  
Sinon, ces informations peuvent  
quand même vous être utiles**

## Vous êtes gardien d'un animal?

- S'il s'agit d'un chien, la réglementation de la Ville de Québec exige que son gardien procède à l'enregistrement annuel (35 \$) de son animal, et que celui-ci porte en tout temps le médaillon d'identification. L'omission de procéder à l'enregistrement d'un chien rend le gardien passible d'amende variant de 150 \$ à 4 000 \$.
- S'il s'agit d'un chat, l'enregistrement n'est pas requis par la réglementation municipale. Toutefois, la S.P.A. vous encourage à le faire, sur base volontaire (10 \$), dans le but d'assurer la sécurité de votre animal.

Le mot «Gardien» désigne une personne qui possède, donne refuge, nourrit, entretient ou accompagne un animal de compagnie et/ou qui se comporte comme si elle en était responsable et, s'il s'agit d'un mineur, la personne chez qui le mineur réside.

**La Ville de Québec a mandaté la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) de Québec pour procéder au recensement et à l'enregistrement des animaux sur son territoire, et assurer le service de fourrière.**

La S.P.A. est un organisme *sans but lucratif et non subventionné*. La Ville remet à la S.P.A. la majorité des revenus générés par les enregistrements et la vente des médaillons, et tout gardien qui enregistre son animal contribue ainsi à la viabilité de la S.P.A., dans la réalisation de sa mission et du mandat reçu. Il assure par le fait même que son argent serve au bien-être des animaux domestiques.

Notons que la S.P.A. recueille annuellement plus de 10 000 animaux perdus ou abandonnés, et fait les efforts pour les rendre à leur propriétaire, s'ils sont identifiés, ou leur trouver un nouveau foyer dans la mesure du possible.



**Vous n'avez pas de paiement à effectuer suite à cet avis**

**Ceci n'est pas l'avis de renouvellement, mais le formulaire de recensement des animaux!!**

Si votre animal est déjà inscrit auprès de la S.P.A. et possède son médaillon d'identification vous recevrez l'avis de renouvellement à la date prévue.

Sinon, veuillez compléter le coupon ci-bas, et le retourner à la S.P.A. à l'adresse ci-dessous. Vous recevrez un avis d'enregistrement à la date de renouvellement.

Pour plus d'informations et connaître les services qu'elle offre, visitez le site Internet de la S.P.A. <http://www.spadequebec.ca/>

La S.P.A. de Québec, dirigée par un conseil d'administration bénévole, est un organisme sans but lucratif non subventionné qui oeuvre dans la région depuis 1875. Elle est distincte et sans lien avec la SPCA de Montréal qui sollicite dans la région de Québec sans toutefois remettre aucune somme à la S.P.A. de Québec.



**Société  
Protectrice des Animaux  
de Québec**  
1130, Avenue Gallée,  
G1P 4B7  
info@spadequebec.ca  
Téléphone pour les licences:  
418 641-6198 (option 1)

## Description des animaux (joignez des annexes au besoin)

- Chien  Chat Nom: \_\_\_\_\_
- Mâle  Femelle Année de naissance: \_\_\_\_\_
- Race: \_\_\_\_\_ Couleur: \_\_\_\_\_
- Stérilisé  Non  Oui (joindre preuve)
- Dégriffé  Non  Oui, 2 pattes avant
- Oui, 4 pattes

## IDENTIFICATION DU GARDIEN

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_

Adresse postale: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Adresse de courriel: \_\_\_\_\_

Clinique vétérinaire: \_\_\_\_\_